



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E187929

VALABLE JUSQU'AU 01/07/2024

ÉDITÉ LE 26/12/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 16/03/1986

Forme juridique : SACA

Capital : 24 540 956

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC NANTERRE 334873726

Siret : 334 873 726 02623

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 2101521

Assurance Responsabilité Travaux :

SMA SA H42983E 1254001/002 124128

Assurance Responsabilité Civile :

BHEI 48-ECA-003711-01

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Raison sociale : PROXISERVE (AGENCE)

STATION SERVICE GAZ

4 - 16 PARC MURE

4 BD DES ACIERIES

13010 MARSEILLE 10

Téléphone : 04 84 67 00 00

Portable :

Site Internet : www.proxiserve.fr

E-mail : jbarbe@proxiserve.fr

Responsabilité légale :

MELOU BENEDICTE PRÉSIDENT / RIVOAL SEBASTIEN DIRECTEUR GÉNÉRAL

Fax : 04 91 95 92 22

Effectif moyen : 22

Tranche de classification : EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	24/05/2022
5231 PROB	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	05/10/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	05/10/2023
o Chauffe-Eau Thermodynamique	05/10/2023

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE MARSEILLE
IMMEUBLE LE PRADO FARGES
2 BIS RUE FARGES
13008 MARSEILLE

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.